

CODE FORMATION : HE-DTNA\_01

# Préparation à l'Habilitation Électrique

## H0-B0-HOV Exécutant

### ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation de 8 heures comprenant le module Tronc commun (6h) + le module Exécutant de travaux non électriques (2h) pour un groupe de 10 personnes maximum.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Elle vise à rendre tout personnel capable de connaître le risque électrique et savoir mettre en oeuvre les procédures de travail en sécurité conformément à la norme NF C18-510 de Janvier 2012.

### CONTENU DE LA FORMATION

#### **Domaine de Compétence 1 - Module Tronc Commun N°1**

- Les grandeurs électriques
- Les effets du courant électriques sur le corps humain
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Le principe d'habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leur fonction
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel

#### **Domaine de compétence 2 - Module Exécutant de travaux d'ordre non électrique**

- Les acteurs concernés par les travaux
- Les limites de l'habilitation chiffre 0.

(1) Personnel non électricien travaillant à proximité d'un ouvrage électrique ou de conducteurs nus sous tension et tout salarié en entreprise effectuant des opérations ou travaux à proximité sur des ouvrages électriques (basse tension ou haute tension). Exemple : peintre, maçon, personnel d'entretien, élagueur, travaux BTP, agent d'entretien ou de nettoyage, gardien d'immeuble.

### PUBLIC CONCERNÉ (1)

Personnel non électricien travaillant à proximité d'un ouvrage électrique

### Pré-requis

Aucun, les personnes doivent être capable de comprendre les instructions de sécurité.

### Méthodes pédagogiques

Le stage s'appuie sur l'acquisition de connaissances et de compétences au travers d'exposés, d'interactivité entre les participants et le formateur associée à une alternance d'apports théoriques et d'études de cas concrets. Des mises en situations seront organisées par des exercices pratiques.

### Évaluation et validation

Un avis nominatif, après formation, sera délivré à l'employeur et une attestation de fin de formation aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation avec un avis favorable de la part du ou des formateurs habilité(s) et à jour de leur certification.

### Durée de validité

36 mois, durée préconisée par la CNAM-TS et selon les recommandations de NF C 18-510. du 21 janvier 2012.